



Direction Territoriale Centre Bourgogne

**Syndicat CFDT-VNF
Section DTCB**

Compte-rendu du CTUP (Comité Technique Unique de Proximité) du 23 mars 2021

Séance en visio-conférence

Administration: B. Specq, V. Pucelle, K. Simonnot
Expert administration: C.Devallez, D.Perrot, V. Ravet
Expert FSE: L.Michéa

CFDT : P. Blanc, L. Bourgoïn, D. Mantelet, M. Ferreira CGT, FSE, FO

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire adjoint
2. Tableau de suivi des décisions (SG)
3. Approbation du compte rendu du 7 janvier 2021
4. Projet de fusion des UTI Val-de-Loire et Loire-Seine

Point pour avis

5. Questions diverses

1. Désignation du secrétaire adjoint : La CFDT est désignée comme secrétaire adjoint.

Déclarations : CFDT, et FO

B. Specq répond aux déclarations.

« Radio canal VNF ». Il tord le cou à cette forme de rumeur et ce n'est pas le travail de la DTCB, c'est de la fiction ! Il est d'accord pour entamer la présentation du COP (Contrat Objectif Performance) et sa mise en œuvre et il est assez d'accord avec le constat des Organisations Syndicales (OS) précisant ainsi qu'il est d'accord pour travailler avec les OS et souligne que le plus dur sera devant nous. La DT est beaucoup moins avancée que les autres DT et la marche est haute.

Il indique que, pour l'instant, il ne sait pas s'il aura une marge de manœuvre quant à la déclinaison locale du COP.

Suite aux questions CFDT sur les ISH, la SG précise qu'elle est en attente de retour de la DRHM (siège à Béthune) pour une harmonisation entre les DT.

Et toujours en attente du retour sur la conclusion de l'enquête de Villeneuve-sur-Yonne.

1. Désignation du secrétaire adjoint

La CFDT est désignée. (tour de rôle)

2. Tableau de suivi des décisions

Le tableau de suivi et relevé des décisions est présenté et commenté.

3. Approbation du compte rendus du 7 janvier 2021

Pour : CFDT, FO, FSE, CGT sous réserves des légères modifications apportées en séance.

4. Projet de fusion des UTI Val-de-Loire et Loire-Seine

Un vrai sujet immobilier avec la fermeture du site de Nevers (rue des pâtis) Le préfet souhaite regrouper tous les services de l'Etat sur un nouveau site.(citée administrative)

B.Specq indique avoir une préférence au plus proche de la voie d'eau mais ne se prononce pas tant que le groupe de travail (site de Nevers) n'a pas rendu ses conclusions. Le préfet demande une réponse de VNF pour le 15 mai.

2 pistes sont envisagées sur le DPF (Maison de l'ingénieur (200M²) et autre possibilité de création sur un site VNF) Pour le site de Montargis le projet n'est pas suffisamment avancé à ce jour. Pour le siège de l'UTI à Briare l'appel d'offre est en cours pour une étude préliminaire. La création du poste d'adjoint de la CMS de Decize est actée. Les postes transitoires sont confirmés, les agents auront tous un poste après le pré-positionnement.

Vote **Contre** unanime des OS

Suite à ce vote négatif, le CTUP sera convoqué le 6 avril pour le 2eme tour.

Point pour information

5. Questions diverses

CFDT : Feuille de calcul ISH 2021 problème de différence de taux avec 2020 (cf réponse du directeur aux déclarations)

Retrait d'ISH sur Nivernais-Yonne : précision du temps de réaction, suite à la décision de la Direction de ne pas retirer pour 2020 d'ISH aux agents, la DT s'engage au remboursement des prélèvements non conformes. La procédure devrait normalement s'annuler (remboursement aux agents) sur la paye de mai au plus tard.

La problématique des vêtements de travail pour les agents et les saisonniers est soulevée. La direction a prévu une réunion avec les chef d'UTI cette fin de semaine.

Le directeur indique qu'il discutera avec les OS après la négociation avec le siège pour l'appropriation et la mise en application du COP dans le but de proposer une méthode de travail.

Vos élus CTUP CFDT DTCB



Cfdt: VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

VOUS HÉSITEZ ENCORE ?

CONTACTEZ-NOUS !

- Par mail : cfdt@vnf.fr
- Par téléphone : 06 07 69 30 65
- Sur notre site web : www.elections-vnf.fr



Déclaration préalable CTUP
(Comité Technique Unique de Proximité)

Dijon le 23 mars 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CTUP,

La CFDT rappelle sa position au niveau national, elle était opposée à toute réorganisation avant la signature du Contrat Objectif Performance (COP).

Malgré le passage en force **contre l'avis unanime des organisations syndicales (OS)** de l'établissement. Il est antinomique de se référer à celui-ci et de ne l'appliquer que sur certains domaines.

Il est surprenant de n'avoir aucun document sur l'état d'avancement concernant les futures implantations des centres d'exploitations, de maintenance, des PCC au sein de notre direction, alors que des projets sont présentés et discutés dans les autres DT aux OS.
La CFDT alerte continuellement sur l'état de fragilité de notre direction, qu'elle considère être renforcée avec les projets de fusion et réorganisations des UTI.

A l'aube du projet de modernisation de l'établissement qui est désormais sur les rails mais sans connaître la destination finale, la CFDT demande que soit organisée une rencontre OS/ Direction afin d'échanger sur ce projet impactant la DTCB.
Ainsi, les échanges pourront bénéficier à l'ensemble de la communauté de travail.

Une nouvelle fois « radio canal VNF » annonce le projet du futur retour de l'ex UTI Yonne à la DTBS. La CFDT s'interroge !!! On ne nous dit pas tout !!!

Pour rappel et depuis des mois, l'ensemble des réorganisations de la DTCB, a été validé par une petite minorité de la représentativité.

La CFDT reste donc cohérente sur ses positions et **NE VALIDERA PAS** le projet de fusion !

La CFDT prendra ses responsabilités dans les prochains mois sur le suivi « des projets de modernisations ».

Nous vous remercions de votre attention.



**VOUS HÉSITEZ
ENCORE ?**

CONTACTEZ-NOUS !

- Par mail : cfdt@vnf.fr
- Par téléphone : 06 07 69 30 65
- Sur notre site web : www.elections-vnf.fr